



Charte d'accueil d'un auteur et/ou illustrateur de littérature jeunesse

Dans le cadre du festival *Faites des livres*, vous avez demandé à rencontrer un auteur.
Afin que cette intervention se déroule dans les meilleures conditions, voici quelques principes à respecter :

- **Renseignez-vous** sur l'auteur ou l'illustrateur et sur son œuvre.
- **Les élèves doivent avoir lu, ou avoir écouté la lecture**, d'au moins un livre de l'auteur invité. Cette ou ces lectures seront suivies de discussions, de préparation de questions, mises en scène, réalisations artistiques ou plastiques...
- Vous devez **prendre contact avec l'auteur avant la rencontre** afin de vous présenter, présenter votre classe, d'expliquer le travail fait dans la classe autour de son œuvre, et évoquer avec lui le déroulement de l'intervention. L'auteur pourra vous indiquer le matériel nécessaire à l'activité envisagée.
- Dans le cas d'un **atelier d'écriture ou d'illustration**, cet échange préalable doit être approfondi : contact entre l'écrivain, l'illustrateur et le demandeur d'atelier, attentes de part et d'autre, choix d'un point de départ, du "genre littéraire" s'il s'agit d'écrire une histoire, etc.
- Durant la rencontre, **l'enseignant est présent** dans la classe et en garantit le bon déroulement.
- **Prévoyez un lieu adapté** à cette rencontre dans le cas d'atelier d'écriture par exemple, la classe reste le lieu idéal, mais d'autres lieux peuvent être envisagés selon les modalités de la rencontre.
- Une rencontre **dure entre 1h30 et 2h**.
- Une rencontre concerne une classe **soit au maximum 30 élèves**.
- **Préparez le matériel** nécessaire à cette rencontre.
- Pour toute prise de photo, vidéo ou enregistrement audio, **demandez son accord avant la rencontre** à l'auteur ou/et à l'illustrateur concerné.

L'association « *Faites des livres* » prend en charge la totalité des frais de la rencontre et organise la venue et hébergement de l'auteur.

N'hésitez pas à contacter notre association pour toute question :

contactauteursfdl@gmail.com

NB : L'association peut éventuellement prêter un/des livre(s) de l'auteur invité.